

BARBEAU, Victor, *Le français du Canada. Les publications de l'Académie canadienne-française*, Montréal 1963, 252 p.

Léo-Paul Desrosiers

Volume 17, Number 4, mars 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Desrosiers, L.-P. (1964). Review of [BARBEAU, Victor, *Le français du Canada. Les publications de l'Académie canadienne-française*, Montréal 1963, 252 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(4), 595–598.
<https://doi.org/10.7202/302328ar>

BARBEAU, Victor, *Le français du Canada*. Les publications de l'Académie canadienne-française, Montréal 1963, 252 pages.

Tout le mépris que des esprits primaires ont pu accumuler, en ces dernières années, sur le parler des Canadiens français, remplirait maintenant plusieurs volumes. Et ce nom qu'on lui a attaché restera à jamais un vestige horrible de leur manque de goût, de fierté nationale et de connaissances exactes.

A ces tableaux si noirs, M. Victor Barbeau, président de l'Académie canadienne-française, oppose une description précise dans le substantiel ouvrage qu'il vient de publier, *Le français du Canada*. Elle n'est pas flattée pour nous enorgueillir, mais pleine de justesse, pour mettre les choses au point. L'A. nous donne l'appréciation, l'évaluation, pourrions-nous dire, d'un homme cultivé; de l'un de nos meilleurs humanistes; de l'un de nos écrivains qui ont le plus étudié et le mieux écrit notre langue; et qui a consacré au sujet de longues années de recherches et d'études, de sorte qu'il est devenu l'un de nos grands spécialistes. S'il pêche de quelque manière, c'est par excès de sévérité. Et c'est pourquoi il faudrait assurer à son ouvrage, pour que nul n'en ignore plus les données essentielles, une large diffusion.

Ainsi, dans le premier chapitre, "Le fond français", il révèle les sources de la substance de notre parler: "Tantôt limpide, tantôt limoneux, le cours du français du Canada ne s'est point desséché bien que coupé de sa source et privé d'affluents. A le remonter dans ses méandres et dans ses replis, l'on débouche en deçà du dix-septième siècle... En vérité, les eaux en effleurent jusqu'aux rivages lointains du Moyen Age. C'est d'une langue en désarroi, sinon en décomposition, celle des XIV^e et XV^e siècles, que va sourdre la nôtre. Le français écorché, brouillé de cette ténébreuse époque est la première ébauche de celui qui, trois cents ans plus tard, émigrera en Amérique." Voilà les origines lointaines et voici maintenant le résultat: "Sous l'action de différents facteurs dont le climat ne dut pas être le moindre, la prononciation s'est modifiée. Sous l'action des besoins, le vocabulaire s'est transformé. D'une part, il s'est allégé de ce qui était devenu inutile, de l'autre, il s'est accru de tout ce qui lui était indispensable. Le pays possède dès lors sa langue. Non, certes, une langue qui lui est entièrement propre, mais qui, par son homogénéité, l'emporte sur celles des campagnes françaises. Une langue qu'il a, si je peux dire, remise au feu pour l'adapter à ses mœurs et à sa géographie." Ces deux citations, tout importantes qu'elles sont, ne résument pas encore l'essentiel de ce chapitre dont toutes les lignes ont une valeur pareille.

Ensuite, l'A. dresse une liste de nos archaïsmes; mots non pas morts, mais bien vivants, que l'on peut recueillir sur les lèvres des Canadiens de toutes les classes; la sève qui les anime est peut-être plus abondante dans les campagnes que dans les villes. La question qui se posera longtemps à nous est la suivante: vaut-il la peine d'entreprendre un immense effort national pour les arracher de notre langue, les sécher au feu détruire? Si nous le faisons, réussirons-nous? Dans le cas où la population, où les écrivains s'en serviraient, tomberaient-ils en dehors du français universel, dans une sorte de dialecte mal compris? L'A. n'entre pas dans ce débat qui durera probablement chez nous jusqu'à la fin des siècles. Inutile de dire que presque tous ces vocables sont d'excellente formation française, expriment parfois une nuance que l'on ne retrouve plus dans le français moderne, qu'ils sont souvent encore en usage dans quelque coin de la France, apparaissent quelquefois dans les livres, et surtout ont, non seulement pour nous, mais encore pour les lecteurs français les plus cultivés, une magie et comme un enchantement. On peut dire que tous les comprennent. Il nous a été donné d'essayer quelques phrases bourrées de ces archaïsmes sur Henri Pourrat qui vivait en Auvergne; jamais il n'a hésité sur le sens;

il a reconnu des mots encore en usage chez le peuple; bien plus, c'était une véritable délectation pour lui que de retrouver dans les livres du Canada français ces termes qu'ont recherchés, pour les employer, des écrivains aussi soigneux que Chateaubriand, Victor Hugo, Maurice Genevoix et tant d'autres. Toutefois, ces réflexions s'adressent aux archaïsmes de notre langue, et uniquement aux archaïsmes, qu'aucune règle au monde n'empêchera nos plus grands auteurs de choyer avec prédilection, car ils sont expressifs, savoureux, juteux. D'autant plus, comme le dit l'A., que "le français populaire du Canada est de la même veine que le français populaire de Paris".

Les termes qui entrent sous le titre de Déformations n'ont pas du tout la même valeur. Sauf quelques exceptions, ils proviennent presque tous d'une mauvaise prononciation. On les a puisés dans les classes les moins instruites et les plus arriérées. Dans quelques cas toutefois, on dirait que le peuple a mieux réussi que les grammairiens: "bosser", n'est-il pas d'une meilleure venue que "bossuer", et "cafière" que "cafetière" qui a triomphé? Pourquoi ne pas dire alors "thétière"? Mais ces exceptions sont peu nombreuses.

La liste des Impropropriétés n'est pas meilleure. "Le danger des impropropriétés est d'autant plus insidieux, nocif, que rien ne les dénonce à notre intention. Parce qu'il s'agit de mots français, nous les employons en toute confiance." Naturellement, la discussion pourrait reprendre ici sur quelques points; il aurait peut-être fallu distinguer dans quelques cas; l'A. ne composait pas un dictionnaire; il ne pouvait malheureusement pas s'arrêter aux nuances ou plaider pour le vocable dont nous nous servons. Ainsi notre moulin à viande est-il l'équivalent exact d'hachoir? Et n'existe-t-il pas des gants, par exemple, qui soient fourrés avec de la fourrure et d'autres qui sont simplement doublés avec une étoffe? Qu'importe! Presque toujours, il faut en revenir au terme conseillé. Et il ne s'agit pas de purisme, mais de bon sens.

L'A. débouche ensuite, comme il le dit, "sur un paysage moins tourmenté, moins désolant", les Canadianismes. Ils ne sont pas tous d'égale valeur. Les dictionnaires français en ont admis quelques-uns et auraient dû en admettre d'autres. Plusieurs choses et faits nouveaux ont demandé et demandent de nouveaux moyens d'expression. "Il s'ensuit que nous nous méprendrions gravement sur la légitimité et la nécessité des canadianismes en les condamnant tous d'un bloc... Que deviendrait le français privé de l'appoint de la création populaire? Une langue desséchée."

Enfin, dans une dernière partie, l'A. passe en revue les principales maladies que notre langue a contractées au voisinage de l'anglais. Au lieu de se livrer à l'arrogance méprisante envers le peuple qui est de règle depuis quelques années, l'A. a étudié la gravité de ce problème avec une intelligence compréhensive. Contrairement à ce que l'on a fait partout, il remonte dans l'histoire et en ramène des pensées plus exactes : "Les maîtres, dit-il, sont anglais, la monnaie est anglaise, les commerçants sont anglais, les marchandises sont anglaises, les patrons sont anglais et ce sont là, plus efficaces que les ordonnances et les brimades, les véhicules qui serviront à la vulgarisation de l'anglais, sinon dans son esprit en tout cas dans sa lettre." Puis le régime parlementaire s'installe ici avant qu'il ne soit adopté en France et nos traducteurs cherchent vainement dans les dictionnaires les termes qui conviendraient.

L'A. ne pouvait couvrir tout l'immense champ des anglicismes. Il a cependant dressé quelques listes précieuses des mots déguisés, des anglicismes de sens. Il l'a fait avec beaucoup de bienveillance et de science. Remercions-le et suivons-le. Comment pourrait-on condamner le peuple ? Les classes les plus instruites elles-mêmes savent très mal, par exemple, le vocabulaire de l'automobile et quelques autres dont les mots reviennent sans cesse dans la conversation. Pourtant, leur tâche n'est-elle pas d'enseigner ? On l'a dit et redit : le remède à ce mal serait de dresser et de distribuer à tous les vents des glossaires et des dictionnaires qui existent déjà ; qui, parfois, ont été publiés. C'est ici que l'appoint de l'Etat serait d'un secours précieux. Il importerait que cette entreprise soit systématique ; que ces publications se fassent selon un plan large, dressé d'avance, qui s'exécuterait en quelques années et qui embrasserait les différents domaines. Autrement, comment peut-on blâmer le peuple qui se sert d'expressions qui sont à sa portée et dont il ne connaît pas les équivalents français ? C'est aux gens instruits comme on dit de les lui apprendre.

LÉO-PAUL DESROSIERS